



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



24091230

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

04 JUIN 2024

DU BRABANT WALLON

Greffé

N° d'entreprise : **0459 399 522**

Nom

(en entier) : **Lhoist S.A.**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Charles Dubois 28, 1342 Ottignies-Louvain-la-Neuve**

Objet de l'acte : Nominations statutaires

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 MAI 2024

Madame la Présidente rappelle à l'Assemblée que le mandat du Baron Berghmans, de Madame Anne Marianne Fentener van Vlissingen, de Monsieur Vincent Berghmans, de Monsieur Jean-Marc Etlin, de Monsieur Pierre Gurdjian, de Monsieur Michel Tilmant et de Monsieur Marcos de Azevedo Ferreira França viennent à échéance à la date de la présente Assemblée.

L'Assemblée décide à l'unanimité, de renouveler le mandat du Baron Berghmans, de Monsieur Vincent Berghmans, de Monsieur Jean-Marc Etlin, de Monsieur Michel Tilmant et de Monsieur Marcos de Azevedo Ferreira França, faisant chacun élection de domicile au siège de la Société pour toutes les questions qui concernent l'exercice de leurs mandats, pour une durée de quatre (4) ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2028.

L'Assemblée décide à l'unanimité, de renouveler le mandat de Madame Anne Marianne Fentener van Vlissingen et de Monsieur Pierre Gurdjian, faisant chacun élection de domicile au siège de la Société pour toutes les questions qui concernent l'exercice de leurs mandats, pour une durée de deux (2) ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2026.

L'Assemblée désigne Monsieur Frédéric Meessen et Mesdames Aurélie Vanden Broecke et Delphine Frognet, chacun(e) agissant seul(e), afin de procéder à toute publication utile relative aux points qui précèdent.

Delphine Frognet
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/06/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).